

## **Les soins palliatifs en Belgique**

Toute personne âgée ou tout malade à l'espérance de vie très réduite peut bénéficier des soins palliatifs.

Ce soutien physique, psychologique, social et spirituel contribue à préserver la qualité de vie des patients et de leur famille.

### **Des soins de santé adaptés :**

**les soins palliatifs se conforment aux souhaits du malade.**

Les soins « de confort » permettent notamment de :

- soulager la douleur
- traiter différents maux : incontinence, difficultés respiratoires, constipation ...
- détendre le corps
- réhydrater et nourrir le patient
- réduire les effets indésirables des traitements

Parallèlement à ce suivi médical et paramédical,

**un soutien psychologique est apporté à la personne en phase terminale. Il l'aide à accepter son état.**

### **Où finir sa vie ?**

Pour répondre au mieux aux souhaits du malade et de sa famille, les soins palliatifs peuvent être dispensés :

- en centre de jour spécialisé
- à l'hôpital
- à domicile
- en maison de repos et de soins (MRS)
- en maison de repos pour personnes âgées (MRPA)

Toutes les MRS et certaines MRPA sont obligées d'avoir un dispositif de soins palliatifs.

## **Les soins palliatifs à domicile permettent aux malades de finir leur vie dans leur environnement familial.**

Le rôle du médecin traitant est d'évaluer ce que requiert au niveau médical et matériel la situation particulière du patient.

A la maison, une équipe interdisciplinaire de 2<sup>ème</sup> ligne aide à la prise en charge du patient palliatif.

Médecin, infirmier, psychologue, aide soignante, aide familiale, bénévole: tous sont formés au traitement des douleurs, à l'écoute et à l'accompagnement de fin de vie.

Leur intervention à domicile est entièrement gratuite.